

GUIDE TECHNIQUE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE TOUR

8
AVRIL
2026

LA GARNACHE
> LES SABLES-D'OLONNE

EN DIRECT SUR
la chaîne **L'ÉQUIPE**



RÉGION
PAYS
DE LA
LOIRE
#regiontour

regionpaysdelaloire-tour.fr

SOMMAIRE

OFFICIELS	3
COMMISSIONS.....	4
PRÉLIMINAIRES	5

COURSE FÉMININE

Carte	6
Départ.....	7
Itinéraire Horaire.....	8
Profil points dangereux	9
Arrivée	10/11

RÈGLEMENT DE LA COURSE.....	12
ÉQUIPES AU DÉPART.....	14
HÉBERGEMENTS ÉQUIPES.....	15

PICTOGRAMMES

-  Départ fictif
-  Départ réel
-  Arrivée
-  GPM
-  Sprint intermédiaire
-  Ravitaillement
-  Village Région Pays de la Loire Tour
-  Parking Organisation

-  Parking Équipes
-  Parking Équipes féminines
-  Parking VIP
-  Parking Presse
-  PPO
-  Plateau TV
-  Podium protocolaire
-  Salle de presse et permanence

-  Espace VIP
-  Tracé neutralisé
-  Étape en ligne
-  Circuit final
-  Dérivation Directeurs Sportifs

OFFICIELS

ORGANISATION COURSE

Président

Laurent DROUAULT

Vice-Président

Stéphane GUILLARD

Direction de course

Stéphanie GRENECHE

Trésorier

Francis BEAUNE

Secrétaire

Adeline DROUAULT

Hébergement et restauration

Alain BEZARD

Hébergements équipes

Alain BEZARD

Presse

Sébastien PROUST, Sophie FERGER

Sites départs, arrivées

Stéphane GUILLARD

Villages départs

Arthur TALNEAU

Protocole

Roger LEGEAY, Valérie BOUTET-DENOLE

Animations - Hospitalités

Haixuan ZHANG, Emelyne THURIER-FOUILLÉ

Référents environnement

et zones de collecte

Arthur TALNEAU

Relation Collectivités

Haixuan ZHANG, Emmanuel RORTEAU

Relations Sponsors

Emelyne THURIER-FOUILLÉ, Simon FINOT

Relations Équipes

Nicolas LEROY

Site internet et réseaux sociaux

Thibault GARNERIN, Valentine BUVRIL

Production TV

Olivier PONTARLIER (AMP),

Tiphaine TARRIS (La Chaîne l'Équipe)

Coordination événementielle Région

Céline JAMET

Coordination sportive Région

Emmanuel RORTEAU

JURY UCI

Président

Philippe LAMBERT

Juge arrivée

Hervé DHOMMEE

Commissaires

Hervé BROCCQUE, Stéphane LAVIGNAC

Commissaires moto

Christophe FOREAU, Auguste HERISSE

Commissaire voiture balai

Nelly ROBIN

Chaperon

Annie TOULIS

ÉCHELON COURSE

Direction Course

Stéphanie GRENECHE

Classement – Photo finish

Chrono Consult

Motos information

Amaury THIBAUD

Régulateurs

Olivier ROUSSEAU

Info course

Vincent RENAULT

Chaperon

Annie TOULIS

Ardoisier

Jean-Luc PAUMIER

Voiture balai

André BERNIER, Nelly ROBIN

Assistance dépannage course [Bretagne

Service Course]

Chauffeurs : Christian MEHEUT,

Sébastien RAFFRAY, Jean Noël RAZAVET

Mécanos : Martial BERTON,

Jean-Yves LEVEQUE, Alain SEBILLE

Liaisons radio

Bretagne Service Course

Sonorisation

Presta Sono

Podium animation

OF-X, Portix

Speaker

Marion HERAULT-GARNIER

SÉCURITÉ

Gendarmerie Nationale

Les officiers, sous-officiers, gendarmes des brigades territoriales, des brigades motorisées des groupements de la Région Pays de la Loire Gendarmerie Nationale

Commandant de l'escorte moto

Gregory AUPIED

Motards civils

Le Mans Sarthe Moto ; Cyril VILETTE

Référent Sécurité

Francis BEAUNÉ

Voiture ouvreuse

PATRICE ALLARD, GUILLAUME DAVID

ÉQUIPE MÉDICALE

Médecins

Jean Yves LEBERVET (Médecin chef de l'épreuve), Fanny DILOSQUER

Chauffeurs

Samuel RUESCHE

Ambulances

MEXS-ASUR

COMMISSIONS

FLÉCHAGE/SIGNALISATION

Vérif fléchage : Daniel VOYARD, Gérard DROUIN, Laurent HOUDAYER

Point chaud, grimpeur : Yves LEHOUX, Jean Maurice BLOT, Michel TESSIER

Panneautage : Patrice TROCHERIE, Michel LE NOACH, Jean-Michel GOUGEON

Dépose : Dominique BEAUNE, Pierre MARCHAND, Didier POTTIER, Jean-Louis VIGNERON, Patrick NOTREAMIE, Francis NOTREAMIE, Christian PAPIN, Alain GAINARD, Alain QUILLET

SECRÉTARIAT

Adeline DROUAULT, Stéphanie GRENECHE, Daniela FILIPE

COMMUNICATION, RELATIONS PRESSE, WEB, DIGITAL

Sophie FERGER, Sébastien PROUST, Thibault GARNERIN, Valentine BUVRIL

SITES DÉPARTS

Stéphane GUILLARD

Montage ligne de départ : Roger CHAPERON, Joel LARQUET, Dominique CHERREAU, Alex TRANCHARD, Roland GAUCHER, Philippe FERRANT

VILLAGES DÉPARTS

Arthur TALNEAU

Animateur Village Départ : Marion HERAULT-GARNIER, Damien MARTIN

Protocole départ : Laurent DROUAULT

Parkings divers : Guillaume DROUAULT, Denis DROUAULT, Vincent GRENECHE, Annie TOULIS, Francis TOULIS

ACCUEIL INVITÉS, HOSPITALITÉS

Haixuan ZHANG, Emelyne THURIER-FOUILLÉ, Valérie BOUTET-DENOLE

SITES ARRIVÉES

Stéphane Guillard

Montage ligne d'arrivée : Claude LEDUC, Anthony LABITTE, Rémy LELIEVRE, Denis MORE, Joel GOUPIL, Vincent GOUPIL, Thierry BOULAY, Nicolas FRANCOIS, Denis CHARLIE, Francis VALLEE, Philippe PIGAL, Éric JOLIVEAU

Anti-dopage : Annie TOULIS

Gestion VIP : Haixuan ZHANG, Emelyne THURIER-FOUILLÉ, Emmanuel RORTEAU, Valérie BOUTET-DENOLE

Relations Télé : Stéphane GUILLARD

CARBURANT, DÉPOSE PPO

Francis BEAUNE, Didier PLOUZE

RÉFÉRENT SÉCURITÉ

Francis BEAUNE

PROTOCOLE ARRIVÉE

Roger LEGEAY

Accueil Élus : Valérie BOUTET-DENOLE

Gestion prix : Sylvie DROUAULT

Relations Équipes : Adeline DROUAULT

PILOTES VOITURES

Officiels : Eric GUERANGER (Prés. RDO), Christian BARBIER (Prés. Jury), Franck MACÉ (Commissaire 1), Eddy SAVREUX (Commissaire 2), Vincent GRENECHE (Juge arrivée)

Invités : Patrick ROBIN Florent MAUGE, Sébastien DURET, Bruno BESSON

PILOTES MOTOS

Référent motards : Cyril VILETTE

25 motos sécurité et 11 motos techniques de le Mans Sarthe Moto

Pilote Ardoisier : José VILLARROJA

Pilote Régulateur : Pascal JULIOT (Olivier ROUSSEAU)

Pilote Commissaire 1 : David POTDEVIN

Pilote Commissaire 2 : Lionel LECHAT

Pilote Info course : Pascal MONNERIE

DIVERS COURSE

Voiture Balai : André BERNIER, Nelly ROBIN

RÈGLES SUIVEURS

Tous les renseignements seront fournis à la permanence de la course mardi 7 avril 2026 à partir de 15 h :
Salle de l'Eperon, à l'espace Eperon 85710 La Garnache.

RÉUNION SÉCURITÉ

Tous les pilotes en course devront obligatoirement se présenter à une réunion de sécurité qui se déroulera le mercredi 8 avril 2026 à 9h30, au Théâtre de l'Espace de l'Eperon 85710 La Garnache.

LES POUVOIRS PUBLICS RAPPELLENT

Respect du code de la route et de la nature

Des papillons ou affiches ne doivent pas être apposés sur les bornes, panneaux de signalisation et ouvrages d'art. Dans le cadre de la campagne de protection de la nature, les participants et suiveurs sont invités à respecter les lieux qu'ils traversent et à proscrire tout jet d'objets tels que prospectus, journaux, boîtes etc.



DISCIPLINE EN COURSE
=
MEILLEURE SÉCURITÉ

Les courses sont des convois exceptionnels

Selon les dispositions en vigueur en France, doivent rouler avec leurs feux de croisement allumés, tous les véhicules qui suivent une course. Ainsi, les courses cyclistes sont assimilées aux convois exceptionnels. Ces dispositions sont la conséquence de démarches effectuées par la FFC, sur proposition des professionnels, auprès de la Direction des Sports et du Ministère de l'Intérieur.

Elles permettront d'éviter bien des accidents. Elles ont un caractère impératif, et nos accompagnateurs seront bien inspirés d'y veiller.

Nous les en remercions par avance.

MARDI 7 AVRIL 2026



PERMANENCE

Mardi 7 avril, à partir de 14 h :

Salle de l'Eperon, à l'espace Eperon 85710 La Garnache

À partir de 14 h :

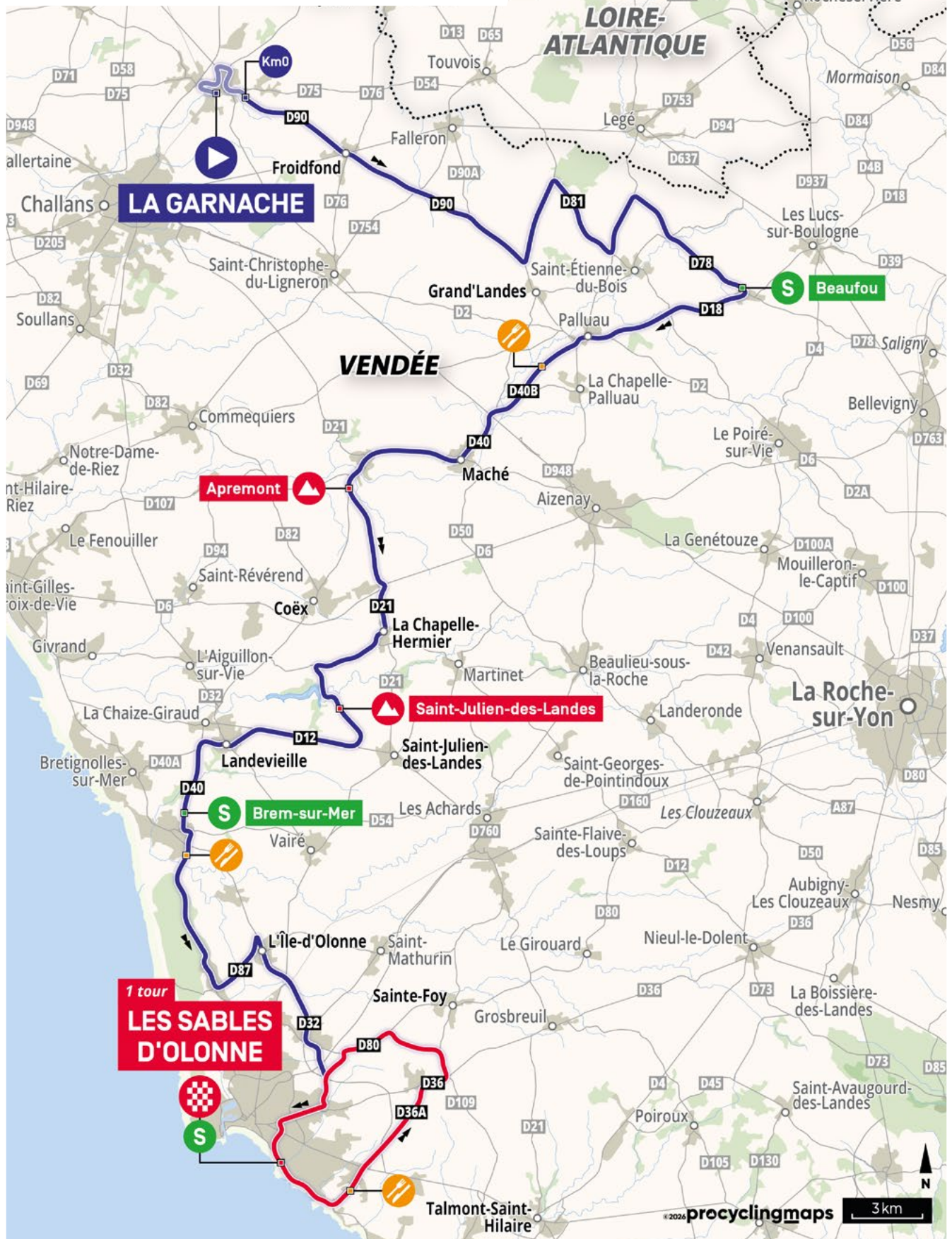
- Réception de la Presse
- Réception des Arbitres et Officiels
- Réception des suiveurs
- Accueil des bénévoles
- La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 15 h à 16 h 45 le mardi 7 avril 2026 à l'espace Eperon 85710 La Garnache.
- Les postes de liaison radio seront installés dans les voitures à partir de 15 h le mardi 7 avril 2026 à la permanence. Parking Morteau, Place de l'Abbé Morteau, 85710 La Garnache
Attention : les utilisateurs [chauffeurs] sont directement responsables en cas de vol ou de détérioration.
- La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 17h00 et aura lieu le 7 avril 2026 au Théâtre Espace de l'Eperon 85710 La Garnache..

COURSE FÉMININE

MERCREDI 8 AVRIL

LA GARNACHE — LES SABLES-D'OLONNE

129,2 KM - D + 709 M



Départ LA GARNACHE

DÉROULÉ

PPO Latitude : 46.86385
Longitude : -1.86351

Contrôle de départ : Podium OF-X, Rue de Challans

9 h 00 : Ouverture du village

9h25 à 10h25 : Signature, présentation des équipes

9h30 : Briefing, sécurité Gendarmerie/Pilotes
et Chauffeurs échelon course, au Théâtre de l'Espace
de l'Eperon 85710 La Garnache.

10h30 : Appel des coureurs

10 h 35 : Rassemblement et départ fictif
Rue de Challans, 85710 Challans

Km0 **10 h 50 : Départ réel des coureurs**
D90 - Route de Froidfond, 5,7 kms après le départ fictif



© Crédit ???

COLLECTIVITÉ PARTENAIRE



PLAN DE SITUATION





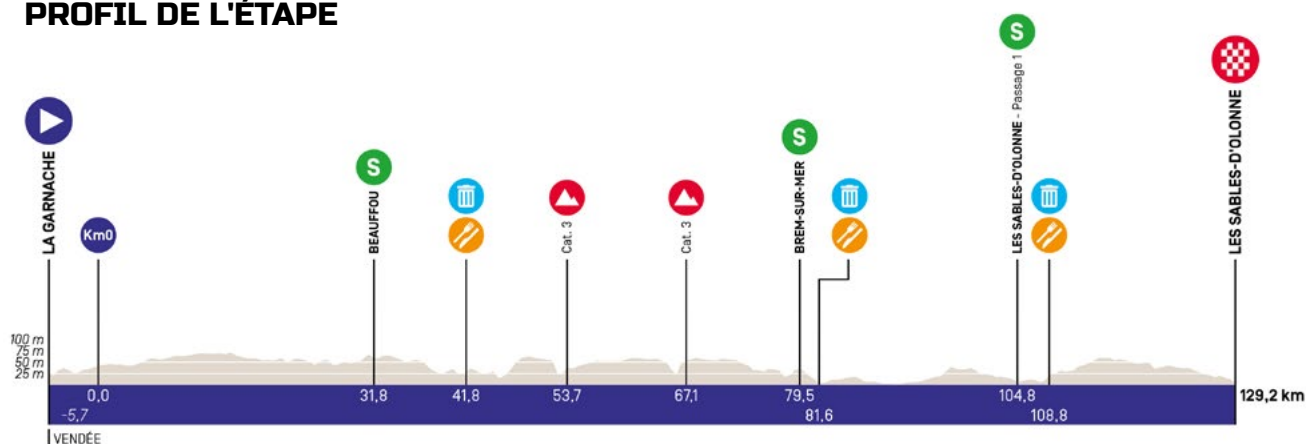
ITINÉRAIRE-HORAIRE

MERCREDI 8 AVRIL LA GARNACHE — LES SABLES-D'OLONNE 129,2 KM

	VILLES TRAVERSÉES	ITINÉRAIRES	Km Fait	Km Restant	Horaires coureurs		
					42K/h	44K/h	46K/h
DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE							
	LA GARNACHE	Rassemblement : Fictif : 5,7 KM			10h35	10h35	10h35
	Rue du Faubourg-Saint-Thomas	Passage à Niveau	0,5		10h66	10h36	10h36
	Rue Jan et Joel Martel	Passage à Niveau	1,3		10h39	10h39	10h39
	Départ réel	D90 - 332 Route de Froidfond	0	129,2	10h50	10h50	10h50
	LA GARNACHE	Route de Froidfond / D90 La Maison Neuve	1,6	127,6	10:52	10:52	10:52
	FROIDFOND	D90 / D753 / D90	5	124,2	10:57	10:57	10:57
	GRAND'LANDES	D90 / D50	14,3	114,9	11:12	11:11	11:10
	SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS	D81 / D978	22,6	106,6	11:25	11:23	11:22
	SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS	D78 / D94 / D78	27,8	101,4	11:33	11:31	11:29
PC	Point Chaud	Beauffou - Face au 21 rue Le Pro Sec - D78	31,8	97,4	31,8	97,4	31,8
	BEAUFU	D78 / D18	32,1	97,1	11:40	11:38	11:35
	PALUAU	D978	39,7	89,5	11:52	11:49	11:46
	Ravitaillement - Zone déchet	La Chapelle-Pallua, sur D40b, Le Port	41,8	87,4	11:56	11:52	11:49
	MACHÉ	D40 / D50 / D40	47,7	81,5	12:05	12:01	11:58
	APREMONT	D21 / D21	52,8	76,4	12:13	12:09	12:05
GP	Grimpeur - 3 ^e Catégorie	Apremont - L'Épine - 0,9 km - 2,9%	53,7	75,5	12:14	12:10	12:06
	COEX	D21 / D6 / D21	58,4	70,8	12:22	12:17	12:13
	LA CHAPELLE-HERMIER	D21 / Rue du Stade	60,5	68,7	12:25	12:20	12:16
	LA CHAPELLE-HERMIER	D42 / Chemin de la Galésièr	64,2	65,0	12:31	12:26	12:21
GP	Grimpeur - 3 ^e Catégorie	Saint-Julien-des-Landes - Rue de Jaunay - 0,7 km - 4,7%	67,1	62,1	12:35	12:30	12:25
	SAINT-JULIEN-DES-LANDES	D12 - La Bretonnière	69,1	60,1	12:39	12:33	12:28
	LANDEVIELLE	Rue du Stade / D32 - Rue des Sables	74,9	54,3	12:48	12:42	12:37
PC	Point Chaud	Brem-sur-Mer - D40 - Face Rue du fief Quartier	79,5	49,7	12:55	12:49	12:43
	BREM-SUR-MER	D38 / D80	81,3	47,9	12:58	12:51	12:46
	Ravitaillement - Zone déchet	Brem-sur-Mer - D80 - ZA La Jagoise	81,6	47,6	12:58	12:52	12:46
	LES SABLES-D'OLONNE	D80 / Les Clouzis	84,6	44,6	13:03	12:56	12:50
	ILE-D'OLONNE	D87 / D38	91,6	37,6	13:14	13:07	13:00
	ILE-D'OLONNE	D32A / D32A	94	35,2	13:18	13:11	13:04
	LES SABLES-D'OLONNE	D32 / D80	97,1	32,1	13:23	13:15	13:08
	Entrée sur le circuit	Rue d'Olonne / L'Herbier / Rue d'Olonne	99	30,2	13:26	13:18	13:11
PC	Point Chaud	Premier passage ligne d'arrivée	104,8	24,4	13:35	13:27	13:19
	LES SABLES-D'OLONNE	Premier passage ligne d'arrivée	104,8	24,4	13:35	13:27	13:19
	LES SABLES-D'OLONNE	D32A / D32A	107,9	21,3	13:40	13:31	13:24
	Ravitaillement - Zone déchet	Les Sables-d'Olonne - D32A - Camping Le Belair	108,8	20,4	13:41	13:33	13:25
	TALMONT-SAINT-HILLAIRE	L'Épinette / D36	114,6	14,6	13:50	13:41	13:33
	SAINTE-FOY	La Porte d'Olonne / D80	120,5	8,7	14:00	13:50	13:42
	LES SABLES-D'OLONNE	Rue d'Olonne / L'Herbier / Rue d'Olonne	123,4	5,8	14:04	13:55	13:46
	LES SABLES-D'OLONNE	Arrivée	129,2	0,0	14:14	14:03	13:54

COURSE FÉMININE

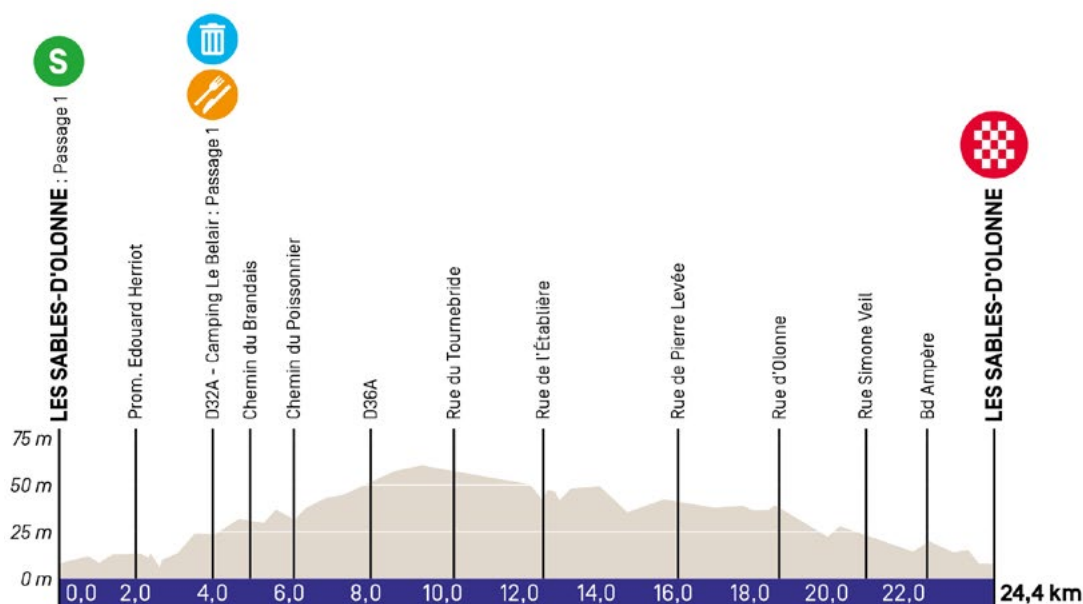
PROFIL DE L'ÉTAPE



POINTS DANGEREUX

KM	Parcours fictif	KM	Parcours en ligne	KM	Parcours en ligne
0,15		58,2	D2006 / D21	103,9	Rue Joseph Chaillay / Les Sables d'Olonne
0,5	Rue du Faubourd-Saint-Thomas	60,1	X4 La Chapelle-Hermes - Sur 900 m	104,3	Ave de Tanchet / Les Sables-d'Olonne
0,9	Rue du Faubourd-Saint-Thomas	63,1	D42 / La Faverie	KM circuit d'arrivée à effectuer deux fois	
1,3	Rue Jean-Joël Martel	68,6	La Bretonnière	104,9	D32A / Les Sables-d'Olonne
1,5	X4 Sur 800 m	74,2	X6 Landevielle - Sur 1,2 km	105,8	D32A / Les Sables-d'Olonne
2,5	Rue de Nantes	76,1	Rue de l'Océan / D40	107,1	X3 Prom-Edouard-Hériot / Les Sables-d'Olonne
4,1	Route de Paulx - Sur 1km	79,7	Brem-sur-Mer - Sur 400 m	108	Les Sables-d'Olonne
5,3	Route de Froidfond	81,2	Brem-sur-Mer D38 - Sur 500 m	109,1	D32A
KM Parcours en ligne		86,8	D80 / Les Sables-d'Olonne	109,6	D32A
4,8	D90 / Froidfond - Sur 500m	88,1	D80 / Les Sables-d'Olonne	110,1	D32A
8,6	D90 / D754 / D90	88,9	Rte des Aires - Sur 500 m	114,6	x3 D36 - Sur 1km
15,7	Rue des Prairies / D50	90,9	L'île-Olonne / D38	124,2	Les Sables-d'Olonne
34	Beaufou	92,1	X3 X2 L'île-Olonne - Sur 800 m	124,3	X4 Les Sables-d'Olonne - Sur 800 m
39,4	X4 Palluau - Sur 900 m	93,9	D38	125,9	Les Sables-d'Olonne Sur 300 m
49,3	X4 X2 Maché - Sur 1km	96,9	D760 / D80	127,8	X2 Rue Ampère / Les Sables-d'Olonne
51,3	X4 - D40 Apremont - Sur 400 m	99,8	Les Sables-d'Olonne	127,9	Rue Ampère / Les Sables-d'Olonne
52,5	Apremont	99,9	X4 Les Sables-d'Olonne - Sur 800 m	128,3	Rue Joseph Chaillay / Les Sables d'Olonne
56,6	D21 - Sur 400 m	103,4	X2 Rue Ampère / Les Sables-d'Olonne	128,7	Ave de Tanchet / Les Sables-d'Olonne
58,1	D21 / D2006	103,5	Rue Ampère / Les Sables-d'Olonne		

PROFIL DU CIRCUIT



Arrivée LES SABLES-D'OLONNE

DÉROULÉ

PPO Latitude : 46.51521
Longitude : -1.75878

13h27 : 1^{er} passage sur la ligne

14h00 : Arrivée de la course

14h15 : Cérémonie protocolaire

17h30 : Institut Sport Océan - Premier étage -
Promenade Philippe de Villiers

PERMANENCE - SECRÉTARIAT

Institut Sport Océan - Salle des Palmiers - Promenade
Philippe de Villiers, 85100 Les Sables-d'Olonne

CONTRÔLE MÉDICAL

Camion médical, ligne d'arrivée

SALLE DE PRESSE

Institut Sport Océan - Salle Vendée Globe - Promenade
Philippe de Villiers, 85100 Les Sables-d'Olonne



© Région Pays de la Loire / J. Sarago

COLLECTIVITÉ PARTENAIRE

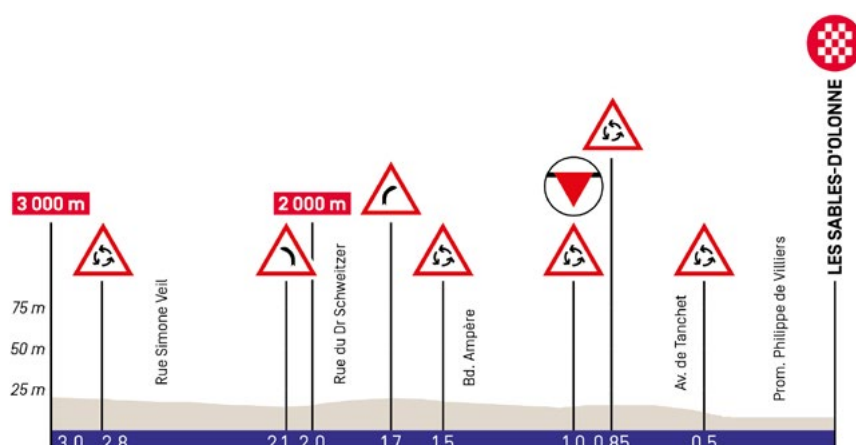
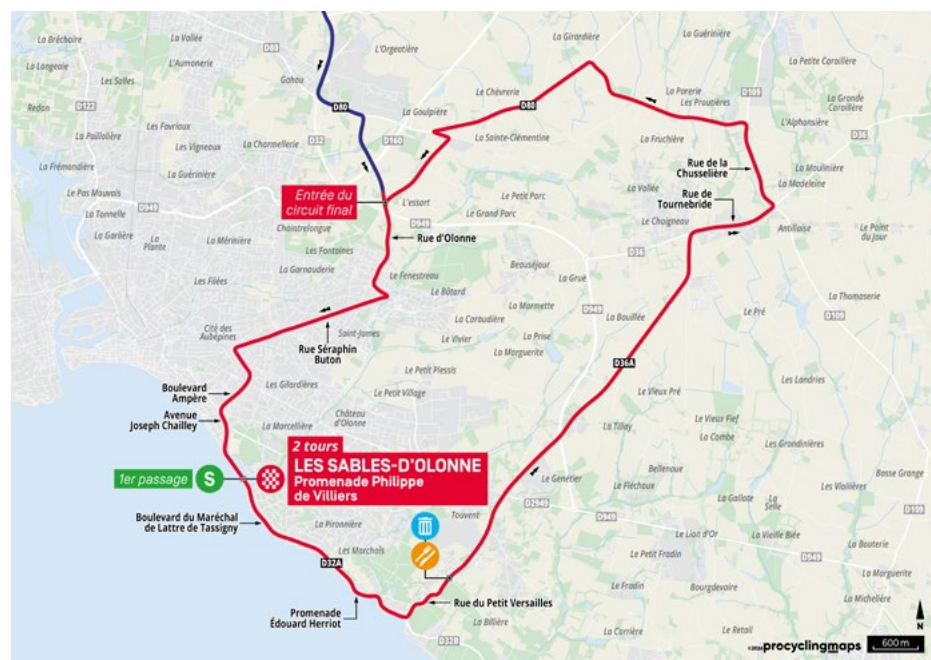


PLAN DE SITUATION



COURSE FÉMININE

DERNIERS KILOMÈTRES



RÈGLEMENT DE LA COURSE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve Région Pays de la Loire Tour est organisée par Le Mans Sarthe Cyclisme Organisation 80, rue de la Pie 72250 Brette les Pins, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Elle se dispute le mercredi 8 avril 2026.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Femme Elites (WE). L'épreuve est de classe WE 1.1. Article 2.10.017.

Place	Classement final
1	125
2	85
3	70
4	60
5	50
6	40
7	35
8	30
9	25
10	20
11	10
12	5
13	5
14	5
15 au 25	3

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI Women's World teams (mini 1, max 7) / - UCI Women's ProTeams / équipes Continentales Femmes UCI / équipes professionnelles cyclo-cross UCI / équipes nationales / équipes régionales et de club.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, chaque équipe devra être composée d'un minimum de 4 compétitrices et d'un maximum de 6.

Conformément à l'article 2.3.009, la signature de la feuille de départ débutera une heure et dix minutes (1h10) avant l'heure de départ du lieu de rassemblement et prendra fin dix (10) minutes avant l'heure de départ. L'ordre horaire sera établi et communiqué la veille de l'épreuve.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient, le mardi 7 avril 2026 à 15h00, à la Salle de l'Eperon, à l'espace Eperon 85710 La Garnache.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 15h00 à 16h45, le mardi 7 avril 2026 à l'espace Eperon 85710 La Garnache.

Tous les pilotes en course devront obligatoirement se présenter à une réunion de sécurité qui se déroulera au Théâtre espace de l'Eperon 85710 La Garnache, le mercredi 8 avril 2026 à 9h30.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des membres du Collège

des Commissaires, est fixée à 17h00 et aura lieu le 7 avril 2026 au Théâtre espace de l'Eperon 85710 La Garnache.

Les postes de liaison seront installés dans les voitures à partir de 15h00 le mardi 7 avril, Parking Morteau, Place de l'Abbé Morteau, 85710 La Garnache.

Les transpondeurs seront à remettre à la permanence le mercredi 8 avril 2026 à partir de 14h : Salle des Palmiers, l'Institut Sports Océan, 1, Promenade Philippe de Villiers, 85000 Les Sables.

ARTICLE 5. RADIO TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence **162,250 Mhz.**

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE EN COURSE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par Bretagne Service Course. Le service est assuré au moyen de 2 voitures de dépannage et 1 moto de dépannage.

ARTICLE 7. DÉLAI D'ARRIVÉE

Il est accordé un délai d'arrivée augmenté de 8% par rapport au temps du vainqueur. En cas d'événements exceptionnels uniquement, imprévisibles et de force majeure, le Collège des Commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur. A cet égard, les articles 2.6.032 et 2.6.032bis du règlement UCI seront appliqués intégralement.

ARTICLE 8. CLASSEMENT ANNEXES

Classement général

Le classement général individuel sera établi en fonction de l'ordre d'arrivée des concurrentes.

Classement grimpeur

Le classement grimpeur se dispute aux kms : 53,7 - 67,1.

Il est attribué : 10, 8, 6, 4, 2 et 1 points.

D21 - 57 Route de Coex	Apremont	Km	53,7
2 Rue de Jaunay	Saint-Julien-des-Landes	Km	67,1

Dotation : 250€ à la 1^{re} - 150€ à la 2^e - 100€ à la 3^e

Un bouquet et un maillot rouge seront remis à la première.

Classement sprint

Le classement sprint se dispute aux kms : 31,8 - 81,8 - 104,8.

Il est attribué : 10, 8, 6, 4, 2, 1 points.

D78 - Beaufou	21 Rue le Pro Sec	Km	31,8
D40 - Brem-sur-Mer	Face Rue du Fief Quartier	Km	81,8
Les Sables-d'Olonne	1er Passage sur la ligne - Promenade Philippe Devilliers	Km	104,8

Dotation : 250€ à la 1^{re} - 150€ à la 2^e - 100€ à la 3^e

Un bouquet et un maillot vert seront remis à la première.

Classement équipe

Le classement par équipes sera établi sur la base des trois meilleurs athlètes d'une même équipe par l'addition des places, avec priorité à l'équipe dont la meilleure athlète est la mieux classée en cas d'égalité.

Dotation : 300 € à l'équipe, sous réserve de la présence obligatoire des athlètes sur le podium lors de la remise des prix.

ARTICLE 9. PRIX

La dotation de l'épreuve conforme au barème classe 1.1 est répartie ainsi qu'il suit :

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est 6 005 €.

Place	PRIX SPÉCIAUX			
	Classement Général	Classement Grimpeur	Classement Point	Classement Équipe
1	1045€	250€	250€	300€
2	770€	150€	150€	
3	500€	100€	100€	
4	315€			
5	260€			
6	234€			
7	205€			
8	178€			
9	150€			
10	123€			
11	95€			
12	95€			
13	95€			
14	95€			
15	95€			
16	90€			
17	90€			
18	90€			
19	90€			
20	90€			
TOTAL DES PRIX				
	4705€	500€	500€	300€
TOTAL CIRCUIT				
	6005€			

ARTICLE 10. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de loi de la France.

Le contrôle antidopage a lieu au niveau de la zone d'arrivée.

ARTICLE 12. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 et 2.03.018 du règlement UCI, les concurrentes suivantes doivent se présenter à la cérémonie protocolaire dans les 10 minutes suivant leur arrivée, sauf circonstance exceptionnelle :

1. Les 3 premières de l'épreuve
2. La lauréate du classement grimpeur
3. La lauréate du classement sprint
4. La meilleure équipe

ARTICLE 13. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

RAVITAILLEMENT

La Garnache - Les Sables-d'Olonne

Zone 1 : Palluau - D40B, Face voie de la Briochère, entre 42,1 à 43,1 km.

Zone 2 : Brem-sur-Mer - sur D80, ZA la Jagoise, entre km 81,9 à 82,9.

Zone 2 : Les Sables-d'Olonne - sur D32a, face Chemin de la Billière [Circuit d'arrivée], entre km 109,2 à 110,2.

ZONES DE DÉCHETS

La Garnache - Les Sables-d'Olonne

Zone 1 : Palluau - D40B, Face voie de la Briochère, entre Km 41,8, à 42,1 [ravitaillement 42,1 à 43,1 km] et Km 43,1 à 43,4.

Zone 2 : Brem-sur-Mer - sur D80, ZA la Jagoise, entre Km 81,6 à 81,9 [ravitaillement 81,9 à 82,9] et Km 82,9 à Km 83,2.

Zone 3 : Les Sables-d'Olonne - sur D32a, face Chemin de la Billière [Circuit d'arrivée] entre Km 108,8 à 109,2 [ravitaillement 109,2 à 110,2] et Km 110,2 à 110,5.

CENTRES HOSPITALIERS

La Garnache - Les Sables-d'Olonne

CH LOIRE VENDÉE OCEAN, Boulevard Guérin
85300 Challans, 02 51 49 50 00

CH DÉPARTEMENTAL VENDÉE, Boulevard Stéphane Moreau
85925 La Roche-sur-Yon Cedex 9, 02 51 44 61 61

CH CÔTE DE LUMIÈRE, 4 rue Jacques Monod
85340 Olonne sur Mer, 02 51 21 85 85

ÉQUIPES AU DÉPART

PRO TEAMS



COFIDIS



MA PETITE ENTREPRISE



MAYENNE MM



VOLKERWESSELS CYCLINGTEAM

CONTINENTALES



BORN TO WIN



CANYON SRAM ZONDA



CITYMESH



O'SHEA



MINIMAX



ABADIE MAGNAN



CLARIS AUTOMOBILES
LADYNAMIPS RVC



MENDELSPECK E-WORK



WHEEL DIVAS

NATIONALES



FLYING FREELANCERS



FOCA - DYNAPLUUS PRO



KASSEIENFIETSHUIS



LANESTER WOMEN
MORBIHAN



BREIZH LADIES



MASSI BAIX TER



VELOPRO
ALPHAMOTORHOMES

HÉBERGEMENTS

DU MARDI 7 AU MERCREDI 8 AVRIL 2026
DÎNER ET PETIT DÉJEUNER INCLUS

ÉTABLISSEMENT	TÉLÉPHONE
COMMISSAIRES UCI	
Hôtel manoir de l'Antiquité 14 rue Gallieni 85300 Challans	02 51 68 02 84
SECRETARIAT ACCUEIL EQUIPE	
Hôtel Inn Challans 1 rue Louis-Jouvet 85300 Challans	02 51 68 75 75

DU MARDI 7 AU MERCREDI 8 AVRIL 2026
PETIT DÉJEUNER INCLUS
RESTAURATION SUR PLACE POSSIBLE

ÉTABLISSEMENT	TÉLÉPHONE
MA PETITE ENTREPRISE	
Kyriad Le Chouan – Ky Rit Boulevard Arago 85000 La Roche-sur-Yon	02 51 36 26 00
VOLKERWESSELS CYCLING TEAM	
Kyriad Le Chouan – Ky Rit Boulevard Arago 85000 La Roche-sur-Yon	02 51 36 26 00
COFIDIS WOMEN TEAM	
Kyriad Le Chouan – Ky Rit Boulevard Arago 85000 La Roche-sur-Yon	02 51 36 26 00
MAYENNE MONBANA MY PIE	
Kyriad Le Chouan – Ky Rit Boulevard Arago 85000 La Roche-sur-Yon	02 51 36 26 00
CANYON SRAM ZONDA-CRYPTO GENERATION TEAM	
Kyriad Le Chouan – Ky Rit Boulevard Arago 85000 La Roche-sur-Yon	02 51 36 26 00
CITYMESH CUSTOMM PRO CT	
Kyriad Le Chouan – Ky Rit Boulevard Arago 85000 La Roche-sur-Yon	02 51 36 26 00
CITYMESH CUSTOMM PRO CT	
Kyriad Le Chouan – Ky Rit Boulevard Arago 85000 La Roche-sur-Yon	02 51 36 26 00
BORN TO WIN	
Kyriad Le Chouan – Ky Rit Boulevard Arago 85000 La Roche-sur-Yon	02 51 36 26 00
TEAM GROUPE ABADIE MAGNAN	
Ternélia Le Vent du Large 16-18 rue Notre-Dame 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie	04 50 68 65 27

ÉTABLISSEMENT	TÉLÉPHONE
BREIZH LADIES	
Ternélia Le Vent du Large 16-18 rue Notre-Dame 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie	04 50 68 65 27
LANESTER WOMEN MORBIHAN	
Ternélia Le Vent du Large 16-18 rue Notre-Dame 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie	04 50 68 65 27
FLYING FRELANCERS ZZPR.NL WV SCHIJNDEL	
Ternélia Le Vent du Large 16-18 rue Notre-Dame 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie	04 50 68 65 27
MASSI BAIX TER	
Ternélia Le Vent du Large 16-18 rue Notre-Dame 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie	04 50 68 65 27
FOCA DYNAPLUS PRO CT	
Ternélia Le Vent du Large 16-18 rue Notre-Dame 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie	04 50 68 65 27
TEAM MENDELSPECK E-WORK	
Hôtel Restaurant Vent d'Eden Park 40 rue des Mésanges 85270 Saint-Hilaire-de-Riez	02 51 68 99 35
TEAM CLARIS AUTOMOBILES LADYNAMPIS RVC	
Hôtel Restaurant Vent d'Eden Park 40 rue des Mésanges 85270 Saint-Hilaire-de-Riez	02 51 68 99 35
MINIMAX CYCLING TEAM	
Hôtel Restaurant Vent d'Eden Park 40 rue des Mésanges 85270 Saint-Hilaire-de-Riez	02 51 68 99 35
VELOPRO ALPHAMOTORHOMES	
Hôtel Restaurant Vent d'Eden Park 40 rue des Mésanges 85270 Saint-Hilaire-de-Riez	02 51 68 99 35
KASSEIENFIETSHUIS CYCLING TEAM	
Hôtel Restaurant Vent d'Eden Park 40 rue des Mésanges 85270 Saint-Hilaire-de-Riez	02 51 68 99 35



CONTACT

Nicolas LEROY
06 64 83 94 43
contactequipef.rpdltour@gmail.com

regionpaysdelaloire-tour.fr

 **RÉGION
PAYS
DE
LA LOIRE**
#regiontour